

Rapport de contrôle de l'inspection des installations classées		
Référence : UD-R-CRT-20-92-JD		
Nom et adresse de l'établissement contrôlé	Code DREAL	
Rhodia Opérations PI – Plate-forme de Belle Etoile Avenue Ramboz BP64 69190 Saint-Fons	S3IC Priorité DREAL Régime SEVESO	61.3725 <input checked="" type="checkbox"/> PN <input type="checkbox"/> AE <input type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC <input checked="" type="checkbox"/> HAUT <input type="checkbox"/> BAS
Activité principale : Production de polyamides		
Date du contrôle : 11/02/2020		
Inspecteur(s) : Julie DUCROS référente du site		
Type de contrôle		
<input type="checkbox"/> Inspection approfondie <input checked="" type="checkbox"/> Inspection courante <input type="checkbox"/> Inspection ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annoncée <input type="checkbox"/> Inspection inopinée	<input checked="" type="checkbox"/> Inspection planifiée <input type="checkbox"/> Inspection circonstancielle
Circonstances du contrôle		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL <input type="checkbox"/> Incident/Accident du	<input type="checkbox"/> Plainte <input type="checkbox"/> Autre :	
Thème(s) du contrôle • Exercice POI		
Principale(s) installation(s) contrôlée(s) • Salle PCEX		
Référentiel(s) du contrôle • POI de septembre 2016		
Personne(s) rencontrée(s) et fonction(s)		
Nom	Société	Qualité
M. COURTEMANCHE	Polytechnyl	Directeur
M. MERCHANT	Polytechnyl	Coodinateur HSE
M. BACQUET	Polytechnyl	Responsable HSE et laboratoire
Les autres participants à l'exercice n'ont pas pu être recensés pour ne pas perturber l'exercice		
Copies	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant DREAL : <input checked="" type="checkbox"/> Chrono <input checked="" type="checkbox"/> PRICAE <input checked="" type="checkbox"/> Cellule CRT	

Constats de l'inspection

I – Contexte

La visite a eu lieu dans le cadre d'un exercice POI. Le scénario est un feu se déclarant au magasin SG26 dont le toit est recouvert de panneaux photo-voltaïques et stockant principalement des polymères. Les objectifs de l'exercice étaient les suivants :

- prise en compte de l'alerte et constitution du PCEX,
- assurer les missions de sauvetage, dont le confinement des personnes,
- identifier les substances mises en jeu,
- déterminer la tactique d'intervention en condition réelle de vent,
- anticiper l'évolution du sinistre,
- tester les moyens de communication vers l'extérieur.

Ce rapport d'inspection n'indique pas de non-conformité car il se réfère au POI ou à des bonnes pratiques qui ne sont pas réglementaires, cependant des manquements ont été constatés et il est nécessaire que Polytechnyl les prenne en compte pour s'améliorer en gestion de crise.

II – Principaux constats et demandes

Constat N° 1:

La dernière version du POI dont dispose l'inspection des installations classées date de septembre 2016.

Observation n°1 : Transmettre la mise à jour du POI en version papier et électronique à l'inspection des installations classées.

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	Article R-515-100 du code de l'environnement	1 mois
<input checked="" type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

Constat N° 2:

Les installations ne sont pas mises à l'arrêt lors du confinement du personnel car les salles de confinement sont localisées en salle de contrôle.

Observation°2 : Vérifier et justifier que toutes les installations peuvent continuer de fonctionner en sécurité sans une présence dans les ateliers.

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	-	2 mois
<input checked="" type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

Constat N° 3:

Le temps de confinement sans risque pour la santé, dans les salles dédiées, n'est pas évalué.

Observation°3 : Évaluer le temps de confinement en sécurité de chaque salle de confinement.

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	-	
<input checked="" type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

Constat N° 4

Le personnel de certains ateliers a été confiné mais n'a pas été recensé. Un serre-file par atelier fait le tour du bâtiment dont il est responsable mais il ne remonte pas au PCEX le personnel qu'il a recensé.

Observation 4 : Organiser un recensement du personnel sur le site en cas de déclenchement du POI.

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	-	2 mois
<input checked="" type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

Constat N° 5

La 1ere préconisation d'intervention de la fiche POI correspondante, n°705, n'a été réalisée que tardivement pendant l'exercice.

Observation 5 : Se référer aux fiches POI et suivre les préconisations.

Conclusion	Référence réglementaire	Délai ou calendrier
<input type="checkbox"/> Pas d'observation	-	Immédiatement
<input checked="" type="checkbox"/> Observation		
<input type="checkbox"/> Non conformité		
<input type="checkbox"/> Proposition de mise en demeure		

Suites données par l'inspection

- Observations ou non conformités à traiter par courrier
- Proposition de suites administratives (APMD, amende administrative, consignation, etc.)
- Proposition de renforcement, modification ou mise à jour des prescriptions
- Autre(s) :

Synthèse des suites :

Cette visite a permis de relever des points faisant l'objet d'observations. L'exploitant devra fournir selon les délais mentionnés dans le présent rapport, les actions envisagées pour se conformer aux demandes formulées ci-avant.

La référente du site	Vérificateur L'inspecteur de l'environnement	Approbateur Adjointe au chef de l'unité départementale du Rhône
-----------------------------	---	--